

Cécile Amsellem, une double expertise pour des investisseurs exigeants

Théoriquement, chacun d'entre nous devrait pouvoir avoir un regard éclairé sur son avenir patrimonial. Mais avec la multiplication des offres de produits, de placements, les outils d'épargne, de retraite, de transmission, et d'anticipation successorale, il n'est pas toujours évident de faire le bon choix. Comment avoir alors la certitude de gérer au mieux ses intérêts ? Le recours à un professionnel du conseil en gestion de patrimoine, peut s'avérer salubre à plus d'un titre...

C'est le cas de Cécile Amsellem qui accompagne ses clients dans la gestion de leur patrimoine, non seulement en tant que Conseil en Gestion du Patrimoine Indépendant (CGPI) mais aussi par le biais de son agence immobilière « Gérance et Patrimoine », spécialisée en gérance locative et en défiscalisation immobilière.

>> Chacun d'entre nous devrait pouvoir avoir un regard éclairé sur son avenir patrimonial...

Cette double compétence s'est imposée à elle comme une évidence : « Il me paraissait nécessaire, après un conseil en défiscalisation immobilière notamment, d'offrir au client la possibilité de gérer son patrimoine immobilier. Cela permet aussi au chef d'entreprise, dont le patrimoine est géré au sein du Cabinet, de profiter du service de négociation pour mettre en vente son fonds de commerce ou son entreprise, en profitant de conseils juridiques et fiscaux, et en partenariat avec l'expert-comptable, dont un est régulièrement présent sur le site. » Cette démarche de com-



> Relais du Miel, dans lequel j'exerce mon activité.

plémentarité entre les offres illustre parfaitement la volonté de Cécile Amsellem de replacer l'individualité et la spécificité de chaque client au cœur de sa mission de conseil.

Que le besoin soit ponctuel (recherche d'un financement, d'un placement, d'un bien...), ou plus étendu (bilan succession, bilan retraite, audit mobilier et immobilier, gérance locative, audit

Pour garantir son objectivité et son impartialité, le Cabinet adhère à la Chambre des Indépendants du Patrimoine et il est membre du groupement Infinitis, qui lui permet d'avoir une approche globale et pertinente des différents produits tout en gardant sa neutralité. Encore récent, le métier de Conseil en gestion du patrimoine indépendant prend un réel essor avec la montée en puissance du principe de précaution dans la vie quotidienne. A ce titre, le conseiller s'affiche comme un soutien permettant d'anticiper et de réagir efficacement aux évolutions économiques et sociales.

A l'instar de Cécile Amsellem, dont l'expertise en fait un partenaire de choix en ces périodes économiquement troubles...

complet du patrimoine), le Cabinet privilégie la personnalisation du conseil, en toute indépendance, afin de proposer la solution qui correspond le mieux à chaque situation, que ce soit en termes de montages ou de produits.

Cécile Amsellem aime à rappeler que « c'est le produit qui est au service du conseil, et non l'inverse ». Elle souligne d'ailleurs que « le CGPI n'intervient pas que pour des clients qui ont beaucoup de patrimoine, mais résout aussi les problèmes juridiques, fiscaux, et d'organisation de tout patrimoine ».

www.amsellem-conseil.com et
www.gerance-et-patrimoine.com
Cécile AMSELLEM
« Relais du Miel »
RN7
02.34.09.30.90
06.12.78.19.54
contact@amsellem-conseil.com

> N.A.